FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Direction des Jurys de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

www.enseignement.be/jurys
jurys@cfwb.be
02 690 85 86

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycle	**2021-2022/1**
Titre	CESS général
Matière	Sciences économiques

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

I. Informations générales

••• Identification de la matière

Intitulé du cours : Sciences économiques

Equivalent horaire scolaire : 4h.

••• Programme(s)

Selon la règlementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles[1]. Ces programmes sont téléchargeables sur le site http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=RechercheProg

Numéro des programmes : 07/2000/247 (5ème année) ET 84/2001/247 (6ème année)

Liens :

: http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/07-2000-247.pdf

: http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/84-2001-247.pdf

••• Titre visé et type d'enseignement

Titre : Certificat d'enseignement secondaire du troisième degré pour l'enseignement général (CESS).

[1] Article 10 du Décret du 27/10/2016, portant sur l'organisation des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire.

II. Organisation de l'examen

••• Modalités de passation

Type d'examen : écrit.

Durée : 3 heures.

••• Matériel

Matériel autorisé et/ou requis : calculatrice non graphique, dictionnaire **orthographique**, stylos, cartouches, effaceur, stylos bille, crayons de couleur (3 sauf rouge ou rose), Tipp-Ex, latte, rapporteur, crayon gris, gomme et le matériel scolaire de base.

Matériel refusé : tout matériel électronique ou informatique tels que smartphone, tablette, montre connectée, etc. et dictionnaire des noms communs/propres (avec définitions), stylos effaçables, feuilles de brouillon, etc.

Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

••• Exemples d'anciens examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen.

Consignes d'examen

Il est nécessaire et primordial de se référer aux programmes et référentiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour se préparer à l'examen. Les thèmes, notions importantes, compétences et savoir-faire seront issus de ces programmes dont vous pouvez trouver la référence au point I.

Les examinateurs ne sont pas dans l'obligation d'interroger les candidats sur l'ensemble des savoirs, compétences et savoir-faire répertoriés dans les programmes succinctement présentés ci-après.

5ème année

Economie générale	Les fondements de la microéconomie Le comportement du consommateur La théorie du producteur Le marché des produits
Economie financière	La banque La bourse de valeurs mobilières
Droit social	Les relations individuelles du travail Le contrat de travail Les relations collectives du travail
Economie de l'entreprise	Les mécanismes comptables de base

6ème année :

Economie générale	La monnaie L'échange international La comptabilité nationale Les variations de l'activité économique Les systèmes économiques La politique économique
Droit fiscal	La fiscalité : outil du processus démocratique ? L'impôt de la personne physique : de la déclaration au recouvrement
Economie de l'entreprise	La structure de l'entreprise Les fonctions de l'entreprise

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

III. Annexes

Plan comptable

Le plan comptable annexé au présent document sera joint au questionnaire lors de l'examen. Il ne doit pas être mémorisé.

CLASSE 6. – CHARGES

60 APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES

600 Achats de matières premières
601 Achats de fournitures
602 Achats de services, travaux et études
603 Sous-traitances générales
604 Achats de marchandises
605 Achats d'immeubles destinés à la revente
606 Remises, ristournes et rabais obtenus sur achats
609 Variations de stocks

61 SERVICES ET BIENS DIVERS

610 Loyers et charges locatives
611 Entretien et réparation (fournitures et prestations)
612 Fournitures faites à l'entreprise
613 Rétributions de tiers
614 Annonces, publicité, propagande et documentation
615 Sous-traitants

62 REMUNERATIONS, CHARGES SOCIALES ET PENSIONS

620 Rémunérations et avantages sociaux directs
621 Cotisations patronales d'assurances sociales
623 Autres frais de personnel
624 Pensions de retraite et de survie
63 AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations
631 Réductions de valeur sur stocks
632 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution
633 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an
634 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus
635 Provisions pour pensions et obligations similaires
636 Provisions pour grosses réparations et gros entretiens
637 Provisions pour autres risques et charges

64 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

640 Charges fiscales d'exploitation
641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
642 Moins-values sur réalisations de créances commerciales
643 à 648 Charges d'exploitations diverses

649 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de restructuration

65 CHARGES FINANCIERES

650 Charges des dettes
651 Réductions de valeur sur actifs circulants
652 Moins-values sur réalisation d'actifs circulants
653 Charges d'escompte de créances
654 Différences de change
655 Ecarts de conversion des devises
656 Frais de banques, de chèques postaux
657 Commissions sur ouvertures de crédit, cautions, avals
658 Frais de vente des titres

66 CHARGES EXCEPTIONNELLES

660 Amortissements et réductions de valeur exceptionnels
661 Réductions de valeur sur immobilisations financières
662 Provisions pour risques et charges exceptionnels
663 Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés
664 à 668 Autres charges exceptionnelles
664 Pénalités et amendes diverses
665 Différence de charge
669 Charges exceptionnelles transférées à l'actif en frais de restructuration

67 IMPOTS SUR LE RESULTAT

670 Impôts belges sur le résultat de l'exercice
671 Impôts belges sur le résultat d'exercices antérieurs
672 Impôts étrangers sur le résultat de l'exercice
673 Impôts étrangers sur le résultat d'exercices antérieurs

68 TRANSFERTS AUX RESERVES IMMUNISEES

69 AFFECTATION DES RESULTATS

690 Perte reportée de l'exercice précédent
691 Dotation à la réserve légale
692 Dotation aux autres réserves
693 Bénéfice à reporter
694 Rémunération du capital
695 Administrateurs ou gérants
696 Autres allocataires

CLASSE 7. - PRODUITS

70 CHIFFRE D'AFFAIRES

700 à 707 Ventes et prestations de services
700 Ventes de marchandises
701 Ventes de produits finis
702 Ventes de déchets et rebuts
703 Ventes d'emballages récupérables
704 Facturations des travaux en cours (associations momentanées)
705 Prestations de services
706 Pénalités et dédits obtenus par l'entreprise
708 Remises, ristournes et rabais accordés

71 VARIATION DES STOCKS ET DES COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

712 Des en cours de fabrication
713 Des produits finis
715 Des immeubles construits destinés à la vente
717 Des commandes en cours d'exécution

72 PRODUCTION IMMOBILISEE

74 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

740 Subsides d'exploitation et montants compensatoires
741 Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
742 Plus-values sur réalisations de créances commerciales
743 à 749 Produits d'exploitation divers
743 Produits de services exploités dans l'intérêt du personnel
744 Commissions et courtages
745 Redevances pour brevets et licences
746 Prestations de services (transports, études , etc...)
747 Revenus des immeubles affectés aux activités non professionnelles
748 Locations diverses à caractère professionnel
749 Produits divers

75 PRODUITS FINANCIERS

750 Produits des immobilisations financières
751 Produits des actifs circulants
752 Plus-values sur réalisations d'actifs circulants
753 Subsides en capital et en intérêts
754 Différences de change
755 Ecarts de conversion des devises
756 à 759 Produits financiers divers
756 Produits des autres créances
757 Escomptes obtenus

76 PRODUITS EXCEPTIONNELS

760 Reprises d'amortissements et de réductions de valeur
761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
762 Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles
763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés
764 Autres produits exceptionnels

77 REGULARISATIONS D'IMPOTS ET REPRISES DE PROVISIONS FISCALES

79 AFFECTATION AUX RESULTATS

790 Bénéfice reporté de l'exercice précédent
791 Prélèvement sur le capital et les primes d'émission
792 Prélèvement sur les réserves
793 Perte à reporter

Comptes de résultat

CLASSE 1. FONDS PROPRES, PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DETTES A PLUS D'UN AN

10 CAPITAL
- 100 Capital souscrit ou capital personnel
- 101 Capital non appelé
- 109 Compte de l'exploitant

11 PRIMES D'EMISSION

12 PLUS-VALUES DE REEVALUATION
- 120 Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles
- 121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles
- 122 Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières
- 123 Plus-values de réévaluation sur stocks
- 124 Reprises de réductions de valeur sur placements de trésorerie

13 RESERVES
- 130 Réserve légale
- 131 Réserves indisponibles
- 132 Réserves immunisées
- 133 Réserves disponibles

14 BENEFICE REPORTE (ou PERTE REPORTEE)

15 SUBSIDES EN CAPITAL
- 150 Montants obtenus
- 151 Montants transférés aux résultats

16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

17 DETTES A PLUS D'UN AN
- 170 Emprunts subordonnés
- 171 Emprunts obligataires non subordonnés
- 172 Dettes de location-financement et assimilés
- 173 Etablissements de crédit
- 174 Autres emprunts
- 175 Dettes commerciales
- 176 Acomptes reçus sur commandes
- 178 Cautionnements reçus en numéraires
- 179 Dettes diverses

CLASSE 2. FRAIS D'ETABLISSEMENT. ACTIFS IMMOBILISES ET CREANCES A PLUS D'UN AN

20 FRAIS D'ETABLISSEMENT

21 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

22 TERRAINS ET CONSTRUCTIONS
- 220 Terrains
- 221 Constructions
- 222 Terrains bâtis
- 223 Autres droits réels sur des immeubles

23 INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE
- 230 Installations
- 231 Machines
- 237 Outillage
- 238 Plus-values actées
- 239 Amortissements

24 MOBILIER ET MATERIEL ROULANT
- 240 Mobilier
- 241 Matériel roulant

25 IMMOBILISATION DETENUES EN LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES
- 250 Terrains et constructions
- 251 Installations, machines et outillage
- 252 Mobilier et matériel roulant

26 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

27 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS ET ACOMPTES VERSES

28 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

29 CREANCES A PLUS D'UN AN
- 290 Créances commerciales
- 291 Autres créances

CLASSE 3. STOCK ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

30 APPROVISIONNEMENTS - MATIERES PREMIERES
- 300 Valeur d'acquisition
- 309 Réductions de valeur actées

31 APPROVISIONNEMENTS ET FOURNITURES
- 310 Valeur d'acquisition
- 319 Réductions de valeur actées

32 EN COURS DE FABRICATION
- 320 Valeur d'acquisition
- 329 Réductions de valeur actées

33 PRODUITS FINIS
- 330 Valeur d'acquisition
- 339 Réductions de valeur actées

34 MARCHANDISES
- 340 Valeur d'acquisition
- 349 Réductions de valeur actées

35 IMMEUBLES DESTINES A LA VENTE
- 350 Valeur d'acquisition
- 351 Immeubles construits en vue de leur revente
- 359 Réductions de valeurs actées

36 ACOMPTES VERSES SUR ACHATS POUR STOCKS
- 360 Acomptes versés (à ventiler éventuellement par catégorie)
- 369 Réductions de valeur actées

37 COMMANDES EN COURS D'EXECUTION
- 370 Valeur d'acquisition
- 371 Bénéfice pris en compte
- 379 Réductions de valeur actées

CLASSE 4. CREANCES ET DETTES A UN AN AU PLUS

40 CREANCES COMMERCIALES
- 400 Clients
- 401 Effets à recevoir
- 402 Clients, créances courantes, entreprises apparentées, administrateurs et gérants
- 403 Effets à recevoir sur entreprises apparentées et administrateurs et gérants
- 404 Produits à recevoir (factures à établir)
- 405 Clients : retenues sur garanties
- 406 Acomptes versés
- 407 Créances douteuses
- 408 Compensation clients
- 409 Réductions de valeur actées

41 AUTRES CREANCES
- 410 Capital appelé, non versé
- 411 T.V.A. à récupérer
- 416 Créances diverses
- 418 Cautionnements versés en numéraires
- 419 Réductions de valeur actées

42 DETTES A PLUS D'UN AN ECHEANT DANS L'ANNEE
- 420 Emprunts subordonnés
- 421 Emprunts obligataires non subordonnés
- 422 Dettes de location-financement et assimilées
- 423 Etablissements de crédit
- 424 Autres emprunts
- 425 Dettes commerciales
- 426 Cautionnements reçus en numéraires
- 429 Dettes diverses

43 DETTES FINANCIERES
- 430 Etablissements de crédit. Emprunts en compte à terme fixe
- 431 Etablissements de crédit. Promesses
- 432 Etablissements de crédit. Crédits d'acceptation
- 433 Etablissements de crédit. Dettes en compte courant
- 439 Autres emprunts

44 DETTES COMMERCIALES
- 440 Fournisseurs
- 441 Effets à payer
- 444 Factures à recevoir
- 446 Acomptes reçus
- 448 Compensations fournisseurs

45 DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES
- 450 Dettes fiscales estimées
- 451 T.V.A. à payer
- 452 Impôts et taxes à payer
- 453 Précomptes retenus
- 454 Office National de la Sécurité Sociale
- 455 Rémunérations
- 456 Pécules de vacances
- 459 Autres dettes sociales

46 ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES

47 DETTES DECOULANT DE L'AFFECTATION DES RESULTATS
- 470 Dividendes et tantièmes d'exercices antérieurs
- 471 Dividendes de l'exercice
- 472 Tantièmes de l'exercice
- 473 Autres allocataires

48 DETTES DIVERSES
- 480 Obligations et coupons échus
- 481 Actionnaires - capital à rembourser
- 482 Participation du personnel à payer
- 483 Acomptes reçus d'autres tiers à moins d'un an
- 486 Emballages et matériel consignés
- 488 Cautionnements reçus en numéraires
- 489 Autres dettes diverses

49 COMPTES DE REGULARISATION ET COMPTES D'ATTENTE

CLASSE 5. PLACEMENTS DE TRESORERIE ET DE VALEURS DISPONIBLES

55 ETABLISSEMENTS DE CREDIT.

56 OFFICE DES CHEQUES POSTAUX
- 560 Compte courant
- 561 Chèques émis

57 CAISSES

58 VIREMENTS INTERNES

Comptes de bilan